



**Zone Spéciale de Conservation
« Ouvèze et le Toulourenc »
FR9301577**

**Rapport d'animation
2018**



Juin 2019



Table des matières

1. Préambule.....	3
<i>Le DOCOB et le site Natura 2000.....</i>	<i>3</i>
<i>L'animation</i>	<i>3</i>
<i>Rappel des enjeux et objectifs du DOCOB.....</i>	<i>3</i>
<i>Missions de la structure animatrice.....</i>	<i>6</i>
2. Gestion des habitats et des espèces	7
1.1 <i>Animation des contrats Natura 2000</i>	<i>7</i>
1.2 <i>Animation foncière.....</i>	<i>7</i>
1.3 <i>Autres projets (hors contrats Natura 2000 et MAEC)</i>	<i>7</i>
1.4 <i>Divers.....</i>	<i>8</i>
2 Évaluation des incidences des projets	8
3 Suivis scientifiques et techniques.....	9
3.1. <i>Suivi du Castor d'Europe</i>	<i>9</i>
4 Information, communication et sensibilisation	9
4.1 <i>Création /mise à jour d'outils de communication, média.....</i>	<i>9</i>
4.2 <i>Prise de contacts avec des partenaires potentiels.....</i>	<i>9</i>
4.3 <i>Participation à des manifestations ou réunions de territoire</i>	<i>10</i>
4.4 <i>Participation à la vie du réseau Natura 2000 au-delà du site.....</i>	<i>10</i>
5 Veille à la cohérence des politiques publiques et programmes d'action sur le site et à proximité.....	11
5.1 <i>Coordination avec le contrat de rivière du bassin versant de l'Ouvèze.....</i>	<i>11</i>
5.2 <i>Coordination avec le futur Plan Départemental de Protection des milieux aquatiques et la Gestion des ressources piscicoles du Vaucluse (PDPG)</i>	<i>11</i>
6 Gestion administrative et financière et animation de la gouvernance du site	11
6.1. <i>Organisation de la gouvernance du site</i>	<i>11</i>
6.2. <i>Gestion administrative et financière.....</i>	<i>11</i>
6.3. <i>Autres</i>	<i>12</i>
7 Synthèse	12

NOTA :

Depuis 2013, le SMAEMV s'est engagé dans l'animation du site Natura 2000 « Aygues », fortement légitimé par la révision de ses statuts qui, au titre du projet de Parc Naturel Régional (PNR) du Mont-Ventoux, a permis d'intégrer les communes situées au nord du Département de Vaucluse (bassin de Vaison la Romaine).

En 2016, le projet PNR est remis en question par le Conseil régional Provence-Alpes-Côte d'Azur ayant pour conséquences des incertitudes en termes d'organisation du Syndicat et de ses positionnements stratégiques. L'animation de ce site est donc laissée libre suite au départ volontaire de François PIERRARD, le 31 mai 2016 pour des raisons évidentes de contraintes budgétaires et de légitimité.

En 2018, au regard de l'évolution du contexte territorial et de l'avenir du projet de Parc, le SMAEMV a eu l'opportunité de pouvoir recruter au poste de « chargé(e) de mission Natura 2000 ». C'est ainsi qu'au 1^{er} avril 2018, Madame GIRIEUD Célia débute sa mission d'animation de ce site.

Ce poste a donc été laissé à pourvoir sur une période de deux ans, ce qui a donc conduit à un défaut d'animation. Afin de combler cette carence, un avenant à la convention d'animation 2016-2018 ETAT/ SMAEMV, a été signé par l'ETAT le 3 septembre 2018. Celui-ci a pris effet dès le 1^{er} janvier 2019 et se poursuivra jusqu'au 31 décembre 2020.

1. Préambule

Le DOCOB et le site Natura 2000

Site Natura 2000	« Ouvèze et le Toulourenc
Code FSD	FR9301577
Directive concernée	Habitats Faune Flore 92/43/CE
Validation du DOCOB (Préfecture)	07 mai 2012
Animateur (2012-2014)	Syndicat Mixte d'Aménagement et d'Équipement du Mont Ventoux (SMAEMV)
Surface	1247 ha
Linéaire	81 km

L'animation

Président de COPIL	Roland RUEGG (Maire de Brantes)	
Structure animatrice depuis 2013	Syndicat Mixte d'Aménagement et d'Équipement du Mont Ventoux (SMAEMV)	
Personnel affecté à l'animation	1 chargé de mission Natura 2000 à temps partiel : 50%	
Autre site Natura 2000 animé par le chargé de mission	Aygues FR9301576	
Temps prévisionnel d'animation du DOCOB	Chargé de mission	Environ 100 jours/an
Période d'animation	Avenant à la convention d'animation 2016 – 2018 qui se poursuit jusqu'au 31 décembre 2020.	

Rappel des enjeux et objectifs du DOCOB

Sur un total de 17 habitats d'intérêt communautaire, 3 sont d'intérêt communautaire prioritaire (identifiés par un *). Ceux-ci sont présentés dans le tableau ci-dessous.

	Code EUR 27	Libellé EUR 27	% de recouvrement
Milieux Aquatiques	3140	Eaux oligo-mésotrophes calcaires avec végétation benthique à <i>Chara spp</i>	0.3
	3150	Lacs eutrophes naturels avec végétation du Magnopotamion ou de l'Hydrocharition	<0.1
	3240	Rivières alpines avec végétation ripicole ligneuse à <i>Salix eleagnos</i>	0.9
	3250	Rivières permanentes méditerranéennes à <i>Glaucium flavum</i>	3.2
	3280	Rivières permanentes méditerranéennes du Paspalo-Agrostidion avec rideaux boisés riverains à <i>Salix et Populus alba</i>	12.5
	7220*	Sources pétrifiantes avec formation de travertins (Cratoneurion)	< 0.1
Milieux Ouverts	5210	Matorrals arborescents à <i>Juniperus spp</i>	1
	6210	Pelouses sèches semi-naturelles et faciès d'embuissonnement sur calcaires (<i>Festuco Brometalia</i>)	0.7
	6220*	Parcours substeppiques de graminées et annuelles du Thero-Brachypodietea	0.2

	Code EUR 27	Libellé EUR 27	% de recouvrement
	6420	Prairies humides méditerranéennes à grandes herbes du Molinio-Holoschoenion	< 0.1
	6430	Mégaphorbiaies hydrophiles d'ourlets planitiaires et des étages montagnard à alpin	< 0.1
	6510	Prairies maigres de fauche de basse altitude (<i>Alopecurus pratensis</i> , <i>Sanguisorba officinalis</i>)	2.8
Milieux Rupestres	8160*	Eboulis médio-européen calcaires des étages collinéen à montagnard	0.4
	8210	Pentes rocheuses calcaires avec végétation chasmophytiques	0.2
	8310	Grottes non exploitées par le tourisme	< 0.1
Bois	92A0	Forêts galeries à <i>Salix alba</i> et <i>Populus alba</i>	31.2
	9340	Forêt à <i>Quercus ilex</i> et <i>Quercus rotundifolia</i>	5
	Total	17 Habitats d'Intérêt Communautaire	58,4 %

Au total, 18 espèces de faune et de flore d'intérêt communautaire sont présentes sur le site.

	Nom vernaculaire	Nom latin	Statut
Mammifères	Petit rhinolophe	<i>Rhinolophus hipposideros</i>	Protégée en France DH2 et 4
	Grand rhinolophe	<i>Rhinolophus ferrumequinum</i>	Protégée en France DH2 et 4
	Grand murin	<i>Myotis myotis</i>	Protégée en France DH2 et 4
	Minioptère de Schreibers	<i>Miniopterus schreibersi</i>	Protégée en France DH2 et 4
	Murin à oreilles échancrées	<i>Myotis emarginatus</i>	Protégée en France DH2 et 4
	Barbastelle d'Europe	<i>Barbastellus barbastella</i>	Protégée en France DH2 et 4
	Castor d'Europe	<i>Castor fiber</i>	Protégée en France, DH2 et 4
	Loutre d'Europe	<i>Lutra lutra</i>	Protégée en France, DH2 et 4
Poissons	Barbeau méridional	<i>Barbus meridionalis</i>	DH2, DH4, CB3, PN
	Blageon	<i>Leuciscus souffia</i>	Dh2, CB3
	Chabot	<i>Cottus gobio</i>	DH2
	Toxostome	<i>Chondrostoma toxostoma</i>	DH2, CB3
Invertébrés	Agrion de mercure	<i>Coenagrion mercuriale</i>	PN, DH2
	Cordulie à corps fin	<i>Oxygastra curtisii</i>	PN, DH2 et 4
	Damier de la succise	<i>Euphydryas aurinia</i>	Espèce prioritaire DH2
	Ecaille chinée	<i>Callimorpha quadripunctaria</i>	PN, DH2
	Lucane cerf-volant	<i>Lucanus cervus</i>	DH2
	Grand capricorne	<i>Cerambyx cerdo</i>	PN, DH2 et 4

PN = Protection Nationale DH = Directive Habitat

Pour répondre aux enjeux de conservation de ces habitats et de ces espèces, le DOCOB du site propose différents objectifs de développement durable :

N° OC	Objectifs de conservation	N° SOC	Objectifs spécifiques	Niveau de priorité
1	Conservation des habitats liés au lit en tresses des rivières méditerranéennes	OC1-a	Conserver la dynamique naturelle des cours d'eau.	1
		OC1-b	Protéger et préserver les habitats inféodés aux bancs de galets alluvionnaires.	1
		OC1-c	Protéger et préserver les ripisylves.	1
		OC1-d	Lutter contre l'eutrophisation du cours d'eau.	1
		OC1-e	Favoriser la recolonisation des boisements rivulaires.	2
2	Conservation des chauves-souris à enjeu fort	OC2-a	Préserver les gîtes favorables aux espèces	1
		OC2-b	Maintenir les habitats de chasse favorables aux espèces	1
3	Conservation des habitats agro-pastoraux	OC3-a	Favoriser la pratique de la fauche avec limitation des intrants	1
		OC3-b	Mettre en place des parcours de pâturage itinérant	2
		OC3-c	Favoriser le débroussaillage et la réouverture des parcelles colonisées par des fruticées	2
4	Conservation des zones humides	OC4a	Préserver les zones humides en empêchant leur destruction directe ou leur drainage.	1
		OC4-b	Lutter contre l'eutrophisation des ruisselets.	2
5	Conservation des populations de castor	OC5-a	Assurer la protection des zones de reproduction	2
		OC5-b	Garantir une ressource alimentaire suffisante	2
6	Conservation des populations piscicoles	OC6-a	Veiller au respect des débits réservés en période d'étiage	1
		OC6-b	Favoriser la connexion entre les populations amont et aval.	1
		OC6-c	Limiter le dérangement des poissons en période estivale.	2
		OC6-d	Améliorer la qualité physico-chimique de l'eau	2
7	Maturation des habitats forestiers	OC9-a	Favoriser la maturation des boisements	1
		OC9-b	Favoriser le développement des chênaies en futaie régulière	3
8	Maintien des habitats rupestres	OC8-a	Favoriser la non-intervention sur les habitats	2
		OC8-b	Orienter les pratiques de loisirs sur des zones à faible enjeu de diversité	3
9	Conservation des populations d'Agrion de Mercure	OC7-a	Préserver son habitat de reproduction	2
		OC7-b	Maintenir les sites d'alimentation	3
10	Conservation du Damier de la succise	OC10-a	Maintien des habitats d'alimentation sur le site	3

Pour atteindre ces objectifs 23 mesures ont été identifiées dans le DOCOB :

Code	Libellés de la fiche	Priorité
Gestion des Habitats et des Espèces (GHE)		
GHE01	Restaurer et entretenir la dynamique naturelle de cours d'eau en tresse	1
GHE02	Conservation et restauration des milieux forestiers	1
GHE03	Préserver les gîtes favorables aux Chiroptères	1
GHE04	Préserver et favoriser le développement de milieux prairiaux	2
GHE05	Favoriser la libre circulation des espèces piscicoles	2
GHE06	Régulation des espèces végétales indésirables	2
GHE07	Préserver les zones humides	3
GHE08	Préserver les habitats rupestres	3
Suivi et Amélioration des Connaissances (SAC)		
SAC01	Suivi de la ressource en eau	1
SAC02	Suivi de l'état de conservation des populations de mammifères aquatiques	2
SAC03	Suivi de l'état de conservation des populations piscicoles	2
SAC04	Suivi de l'état de conservation des populations d'invertébrés	3
SAC05	Création d'une base de données des observations sur territoire	3
SAC06	Inventaire floristique complémentaire	3
Animation, Sensibilisation et Communication (ASC)		
ASC01	Etude foncière du territoire	1
ASC02	Planification des actions, contractualisation et animation DOCOB	1
ASC03	Communication sur la « Charte Natura 2000 : les bonnes pratiques » auprès des usagers du site	1
ASC04	Plan de communication du site Natura 200	1
ASC05	Elaborer les MAET en concertation avec les agriculteurs et acteurs concernés	1
ASC06	Sensibiliser les usagers de la rivière au respect du milieu naturel	2
ASC07	Sensibiliser le jeune public à l'éducation à l'environnement	2
ASC08	Etudier les possibilités de modifications du périmètre en fonction de l'intérêt écologique des zones déjà intégrées au périmètre et de certains secteurs limitrophes dignes d'intérêt	3
Gestion de la Fréquentation du site (GF)		
GF01	Evaluer et organiser une concertation sur la gestion de la fréquentation du site Assurer une compatibilité entre actions humaines et enjeux du site	1

Missions de la structure animatrice

Les missions de la structure animatrice du DOCOB s'articulent autour des volets suivants :

1. Gestion des habitats et espèces
2. Suivi des évaluations d'incidences
3. Suivis scientifiques
4. Information, communication et sensibilisation
5. Veille à la cohérence des politiques publiques
6. Gestion administrative, financière et animation de la gouvernance du site

2. *Gestion des habitats et des espèces*

1.1 *Animation des contrats Natura 2000*

Le Syndicat Mixte de l'Ouvèze Provençale (SMOP) a acquis une parcelle forestière en bordure de l'Ouvèze. Une notice de gestion a été établie par le Conservatoire des Espaces Naturels de PACA. Cette parcelle est constituée en grande majorité d'une ripisylve mature en bon état de conservation. Afin de préserver cet habitat de plus en plus rare sur le linéaire de l'Ouvèze, des démarches afin de contractualiser un contrat forestier d'ilot de senescence ont été engagées depuis 2015.

En 2016, le service instructeur a émis des réticences concernant l'éligibilité d'un tel contrat Natura 2000 sur une ripisylve puisque qu'aucun contrat de ce type n'avait été réalisé jusqu'alors en Vaucluse. Suite à des vérifications, aucun frein ne s'oppose à la réalisation d'un tel contrat.

Un travail de terrain et de montage de dossier administratif a donc été réalisé permettant le dépôt du contrat le 9 septembre 2018.

Aujourd'hui, les arbres contractualisés ont été marqués à la griffe et l'installation de panneaux de sensibilisation sur le pourtour de l'ilot seront très prochainement mis en place.

Le temps d'animation consacré au montage du dossier et aux sorties terrains se décompte au nombre de 8 jours.



1.2 *Animation foncière*

En 2018, aucune animation foncière n'a été engagée en raison de la relance de l'animation du site qui n'a débuté que le 1^{er} avril 2018.

1.3 *Autres projets (hors contrats Natura 2000 et MAEC)*

1.3.1 *Gestion de la fréquentation touristique aux Gorges du Toulourenc*

Chaque été, les Gorges du Toulourenc, font l'objet d'une fréquentation massive de visiteurs qui apprécient à la fois la balade aquatique et la baignade dans ce site remarquable. Cet afflux sans cesse grandissant, confronté à la configuration spécifique des Gorges (situation encaissée et accès limités et difficiles) ainsi qu'à la sensibilité du site, suscite malheureusement certaines inquiétudes en termes d'impacts sur les milieux naturels et de risque pour les personnes (noyade, incendie, sécurité routière, risque de crues, ...). Lors de l'élaboration du Document d'Objectifs du site Natura 2000 « Ouvèze-Toulourenc », les membres du Comité de Pilotage ont affirmé le besoin de conduire une réflexion collective pour identifier des solutions.

Afin de résoudre ces différentes problématiques, un comité de suivi spécifique au Gorges du Toulourenc regroupant les partenaires du territoire et animé par la chargée de mission Natura 2000 a été mis en place. 10 comités de suivi ont été organisés depuis 2014. Véritable animateur de la démarche, le dispositif Natura 2000 a permis de soulever cette problématique touristique auprès des élus locaux.

En 2018, différentes rencontres ont été menées avec les collectivités, élus concernés et les Sous-Préfets afin de déterminer un objectif commun en accord avec les objectifs Natura 2000 et relancer l'animation des comités de suivi. Plusieurs actions de terrain et d'études ont été menées afin de diagnostiquer l'état actuel du site et de trouver des solutions fiables pour gérer et contrôler le flux touristique :

- Recensement de la fréquentation motorisée comparé à une étude socio-économique réalisée en 2015 → connaître le nombre potentiel de visiteurs par jour et sur la saison et ainsi que l'évolution de cette fréquentation en quatre ans,
- Détermination de divers scénarios d'aménagements pour canaliser, voire réduire, l'accès motorisé aux gorges. Ils ont été présentés lors d'un comité de suivi où l'ensemble des parties prenantes s'est engagé à déployer le scénario « Accès motorisé règlementé via des barrières »,
- Préparation d'une étude de faisabilité sur le fonctionnement et la gestion du dispositif de barrière (autorisations d'accès, signalétique, aire de retournement, arrêté nécessaire...) via un groupe de travail restreint.

Ces actions 2018 ont permis de remobiliser l'ensemble des acteurs privés et publics à la problématique de la sur-fréquentation aux Gorges du Toulourenc. Le temps d'animation consacré à remobiliser ces acteurs via des réunions, des comités de suivi, ... a été de 23 jours.

En termes de sensibilisation, deux principales actions ont été menées, à savoir :

- Distribution de la brochure « *Toulourenc, Tout ou rien* » à l'ensemble des offices de tourisme concernés avant la saison estivale,
- Interventions de sensibilisation auprès des employés et des saisonniers des offices de tourisme souhaitant être sensibilisés et de pouvoir au mieux renseigner les visiteurs en demande.

Le temps d'animation consacré à la communication et la sensibilisation aux Gorges du Toulourenc était de 13,5 jours. Ce temps a été inscrit dans le libellé « Communication » de la RCPA 2018.

1.4 Divers

Suite à la prise de poste de la nouvelle animatrice du site Natura « Aygues » en avril 2018, un certain temps d'animation a été consacré à la connaissance du site, du DOCOB, des enjeux, des actions..., représentant un total de 6 jours répartis d'avril à mai.

2 Évaluation des incidences des projets

Le dispositif d'évaluation des indices Natura 2000 implique désormais la prise en compte dans la mise en place de plans, programmes, aménagements, manifestations ou travaux, situés dans ou hors d'un site Natura 2000.

Par cette procédure, l'animatrice Natura 2000 a la possibilité d'avoir connaissance d'une grande partie des projets et manifestations sportives présents dans et aux alentours du site Natura 2000. Bien qu'étant une procédure réglementaire ayant la possibilité d'interdire un projet, le rôle principal de cette démarche est de permettre à l'animateur d'apporter des préconisations élémentaires pour limiter au maximum les impacts du projet sur le milieu naturel.

Le chargé de mission a donc participé à l'évaluation des incidences pour 10 manifestations sportives dans ou hors site Natura 2000 :

- | | |
|--|---|
| - Grand trail de Gigondas | - Kart cross Roaix |
| - Rallye de Vaison | - Enduro des abeilles |
| - Grand prix d'Entrechaux | - Xtrem Ventoux |
| - Montée historique motos anciennes de Veaux | - Raid Central SupElec |
| - Rallye de Sarrians | - Tour cycliste féminin internationale de l'Ardèche |

De plus, une attention toute particulière a été menée suite à l'installation d'un accrobranche en toute illégalité (absence de permis de construire, pas d'évaluation des incidences, ...) situé en site Natura 2000 et en zone rouge du Plan de Prévention du Risque Inondation (PPRI). Aujourd'hui, l'aménagement est sous procédure judiciaire. Un accompagnement *a posteriori* a été réalisé par le SMAEMV afin d'orienter le propriétaire vers des actions de préservation afin de minimiser l'impact. Pour l'ensemble des évaluations, le temps d'animation se décompte au nombre 3,5 jours.

3 Suivis scientifiques et techniques

3.1 Suivi du Castor d'Europe

Les suivis floristiques et faunistiques étant une action prioritaire dans le Document d'Objectifs, une attention particulière doit être apportée au suivi du Castor d'Europe, espèce emblématique des rivières et inscrite à la Directive Habitat-Faune-Flore. En 2018, aucun suivi n'a été réalisé mais en 2019, plusieurs journées de terrains seront réalisées afin de suivre l'évolution des unités familiales et d'en découvrir de nouvelles.

4 Information, communication et sensibilisation

4.1 Création /mise à jour d'outils de communication, média

4.1.1 Réactualisation du site internet dédié aux sites Natura 2000 animé par le SMAEMV

Depuis avril 2012, un site internet dédié aux sites Natura 2000 animés par le SMAEMV est mis en ligne. Ce site internet est hébergé gratuitement sur le domaine *n2000.fr* et est consultable à l'adresse suivante : <http://smaemv.n2000.fr/>.

Celui-ci est donc mis à jour et réactualisé en fonction des actualités des sites Natura 2000 animés par le Syndicat Mixte d'Aménagement et d'Équipement du Mont-Ventoux.

Important outil de communication, cette plateforme permet de communiquer à une plus grande échelle, relayer les événements importants portés par le SMAEMV au travers de l'animatrice et d'assurer un moyen de communication simplifié via un formulaire de contact.

4.1.2 Communication avec les médias

En novembre 2018, la presse Vaucluse Matin - Rubrique environnement - a publié un article sur les actions menées en 2019 pour préserver les sites Natura 2000 « Ouvèze-Toulourenc » et « Aygues » suite à l'intervention de l'animatrice des sites (voir annexe 1). Bien que concernant les deux sites Natura 2000, ce temps de 0,5 jour a été intégré au temps compté pour le site Natura 2000 « Ouvèze-Toulourenc ».

4.2 Prise de contacts avec des partenaires potentiels

Suite à la prise de poste au 1^{er} avril 2018, l'animatrice a rencontré les principaux partenaires pour réaliser un premier état des lieux de la situation actuelle afin de mettre en place de futures actions inscrites au DOCOB.

	Qui ?	Sujet	Temps passé
Elus	Maire de Brantes (Président du COPIL), Maire de Saint-Léger-du-Ventoux, Maire de Malaucène, Maire de Mollans sur Ouvèze	Présentation de l'animatrice + état des lieux actuel aux Gorges du Toulourenc	3

Partenaires techniques	Syndicat Mixte Ouvèze Provençale	Présentation de l'animatrice + état des lieux du contrat de rivière de l'Ouvèze	1,5
Institution publiques	Sous-Préfecture de Carpentras (Vaucluse) et de Nyons (Drôme)	Présentation de l'animatrice + connaître les possibilités de manœuvre et leurs soutiens juridiques et financiers	1

Ce temps passé est inscrit au libellé « Réunions, élus, structure publique ».

4.3 Participation à des manifestations ou réunions de territoire

Dans le cadre du projet de préfiguration du Parc Naturel Régional du Mont Ventoux, un comité de pilotage a eu lieu décembre 2018. Etant en parfaite cohérence et intégré au projet, Natura 2000 est un outil essentiel. L'animatrice a donc participé à cette réunion. Le temps d'animation a été de 0,5 jour. Ce temps passé est inscrit au libellé « vie du réseau »

4.4 Participation à la vie du réseau Natura 2000 au-delà du site

Nom de l'évènement	Date/Lieu	Rôle animateur	Public présent	Intérêt pour le site	Temps d'animation comptabilisé dans : ... ?
Séminaire Natura 2000 PACA	14/06 à Aix-en-Provence/Les Milles	Participant	Animateurs(trices) Natura 2000 + institutions publiques	<ul style="list-style-type: none"> Mise au point des dernières modifications institutionnelles Idée d'actions suite à des présentations d'autres sites Natura 2000 	Aygues 1 jour Non décompté pour le site Ouvèze-Toulourenc
Formation DDT84 – EIN2000	20/09 à Vedène	Participant	Animateurs(trices) Natura 2000	Mise au point réglementaire sur l'évaluation des incidences Natura 2000	Ouvéze-Toulourenc 1 jour Ce temps passé est inscrit au libellé « vie du réseau »
Forum Natura 2000	15/11 à Paris	Participant	Toutes structures liées à la gestion des sites Natura 2000	<ul style="list-style-type: none"> Dernière actualisation du ministère au titre de Natura 2000 Nouvelles actualités Amélioration des connaissances scientifiques en termes de protocoles de suivis 	Aygues 1 jour Non décompté pour le site Ouvèze-Toulourenc

5 Veille à la cohérence des politiques publiques et programmes d'action sur le site et à proximité

5.1 Coordination avec le contrat de rivière du bassin versant de l'Ouvèze

Depuis 2016, le Syndicat Mixte de l'Ouvèze Provençale (SMOP) gère l'élaboration d'un contrat de rivière pour le bassin versant de l'Ouvèze. Afin que ce document de planification soit en accord avec la démarche Natura 2000, la chargée de mission Natura 2000 a participé à plusieurs réunions organisées par le SMOP. En 2018, l'Agence de l'eau signa officiellement le contrat de rivière « Ouvèze et ses affluents » qui sera animé par le SMOP. Dans les années à venir, l'importance de suivre l'avancement de leurs actions, très souvent en adéquation avec les actions du DOCOB, sera une priorité. Le temps d'animation a été de 1 jour. Ce temps passé est inscrit au libellé « vie du réseau ».

5.2 Coordination avec le futur Plan Départemental de Protection des milieux aquatiques et la Gestion des ressources piscicoles du Vaucluse (PDPG)

La Fédération de Vaucluse pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique porte la rédaction et l'animation du futur PDPG. Afin que les actions menées par ce programme soient en accord avec la démarche Natura 2000, la chargée de mission Natura 2000 a participé à différentes instances de concertation. Le temps d'animation a été comptabilisé sur le temps d'animation de l'Aygues. Cette réunion concerne les deux sites Natura 2000 en gestion.

6 Gestion administrative et financière et animation de la gouvernance du site

6.1. Organisation de la gouvernance du site

6.1.1 Organisation de réunion (s) du comité de pilotage

Le Comité de pilotage a eu lieu le 13 novembre à la Communauté de Communes Vaison-Ventoux, à Vaison-la-Romaine. L'ordre du jour était donc de présenter le bilan de l'animation 2015-2018 et les actions prioritairement identifiées pour 2019. L'ensemble des actions présentées pour 2019 ont toutes été validées par l'assemblée. Un article a été dédié au comité de pilotage ainsi qu'à celui à celui de l'Aygues, autre site Natura 2000 animé par le SMAEMV (annexe 2).

Concernant le temps d'animation, il y a eu 10 jours de préparation de la présentation et de rédaction du compte rendu.

6.1.2 Réunions ou rencontres avec les services de l'Etat

Qui ?	Temps passé (jours)	Objet
DDCS 84	1	Réunion et CR pour la gestion des centres aérés en Vaucluse
Sous-Préfecture de Carpentras	0.5	Réunion de présentation de l'animatrice + réunion de préparation COPIL
Sous-Préfecture de Nyons	0.5	Réunion de présentation de l'animatrice + mise au point sur la situation aux Gorges

Ce temps passé est inscrit au libellé « Réunions, élus, structure publique ».

6.2. Gestion administrative et financière

Rubriques	Temps passé (jours)
Demande de subvention et/ou de paiement	0

6.3. Autres

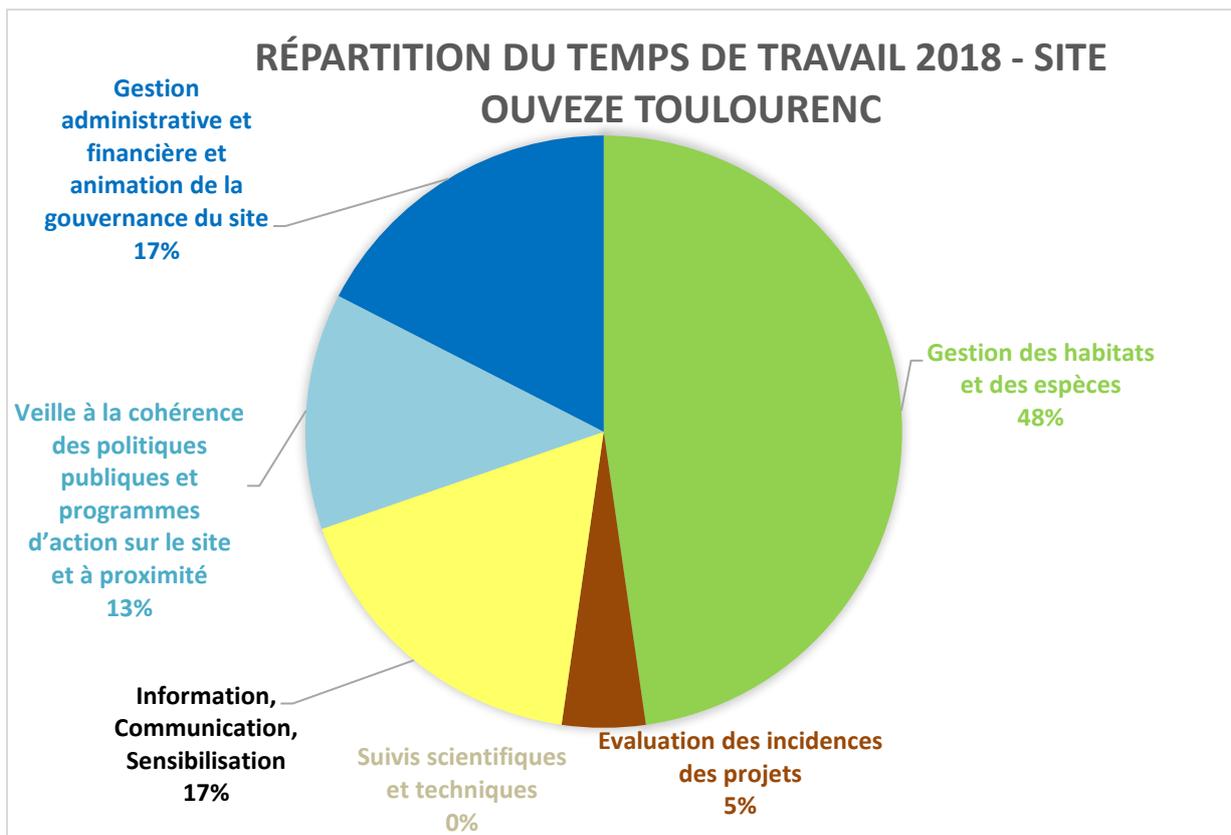
- Programmation 2019 : Afin de préparer au mieux l'année 2019, un programme sur l'année a été défini en fonction des objectifs fixés. Le temps d'animation a été de 3,5 jours pour cette mission.

7 Synthèse

Pour mémoire, la gestion des sites « Ouvèze-Toulourenc » et « Aygues » bénéficie d'une répartition à hauteur de 50% du temps d'animation chacun. L'animation 2018 s'étant déroulée sur une période allant d'avril à décembre, cela représente un volume théorique de 74 jours.

Le suivi du temps passé révèle un total de 77,5 jours consacrés à l'animation, soit 54% du temps de l'animatrice, correspondant globalement aux attentes. Les éléments suivants illustrent la répartition de l'animation du site en fonction des diverses thématiques Natura 2000 en nombre de jours et en pourcentage.

Nature de l'action	Nb de jours
<i>Gestion des habitats et des espèces</i>	37
<i>Evaluation des incidences des projets</i>	3,5
<i>Suivis scientifiques et techniques</i>	0
<i>Information, Communication, Sensibilisation</i>	13.5
<i>Veille à la cohérence des politiques publiques et programmes d'action sur le site et à proximité</i>	10
<i>Gestion administrative et financière et animation de la gouvernance du site</i>	13.5
<i>Total</i>	77,5



Les premiers mois ont été consacrés à la bibliographie, à la prise de connaissance du site ainsi que les futures actions à mener notamment concernant la gestion des Gorges du Toulourenc. L'année 2019 sera la première année complète de reprise d'animation de ce site.

Annexe 1 : Article de presse Dauphine Libéré- Vaucluse matin du 24 novembre 2018

HAUT-VAUCLUSE

ENVIRONNEMENT | Des actions menées pour préserver les sites Natura 2000 Ouvèze/Toulourenc et Aygues

Une gestion nouvelle en faveur de la continuité écologique

Restaurer la dynamique naturelle des cours d'eau afin d'améliorer la continuité écologique, aussi bien aquatique que terrestre, c'est l'un des principaux objectifs que s'est fixé le Syndicat mixte d'aménagement et d'équipement du mont Ventoux (SMAEMV).

En effet, l'Ouvéze, le Toulourenc et surtout leurs ripisylves (végétation bordant les milieux aquatiques) permettent aux différentes populations d'espèces d'évoluer librement de la vallée du Rhône jusqu'au massif des Baronnies. Une continuité écologique qui contribue également à la colonisation de nouveaux espaces.

Des problématiques différentes

« Les cours d'eau de l'Ouvéze et du Toulourenc ont des problématiques différentes. Contrairement au Toulourenc, l'Ouvéze est moins touristique, ce qui permet à sa ripisylve de se maintenir à peu près malgré des manques dus à l'érosion. Ainsi, la bonne dynamique de la rivière et du peuplement piscicole conditionne la présence d'habitats et d'espèces d'intérêt communautaire, c'est-à-dire rares ou dont la population

se trouve fragilisée, comme le blageon, le toxostome, le barbeau méridional et le chabot », explique Célia Girieud, chargée de mission, depuis avril, des sites Natura 2000 Ouvèze/Toulourenc et Aygues, au sein du SMAEMV.

Concernant les gorges du Toulourenc, le site, victime de son succès, a connu une hausse de 66 % du nombre visiteurs sur la saison estivale, entre 2015 et 2018, passant ainsi de 51 500 à 86 600 personnes. « Il est nécessaire de faire baisser la fréquentation. Une nouvelle gestion du site est à l'étude afin de réglementer l'accès au niveau des parkings et d'éliminer le stationnement anarchique », indique la chargée de mission Natura 2000. Tout ceci dans le but de limiter l'impact environnemental, notamment sur la ripisylve.

« Le site Natura 2000 de l'Ouvéze et du Toulourenc a été désigné zone spéciale de conservation au titre de la directive Habitats-faune-flore. Sa ripisylve (forêt alluviale le long des cours d'eau) doit donc être préservée car elle joue un rôle fondamental. Elle permet notamment de retenir les crues et constitue un filtre épurateur naturel pour certains pol-



Célia Girieud, chargée de mission du site Ouvèze/Toulourenc.

luants », continue Célia Girieud. Des actions en ce sens vont être mises en place dès 2019. À commencer par une nouvelle analyse de l'état de conservation de cette ripisylve. « L'objectif sera d'identifier les endroits nécessitant de renfor-

cer ou de restaurer la ripisylve », ajoute la chargée de mission.

Le suivi de l'état de conservation piscicole, mené par la Fédération de pêche ou des syndicats de rivières, se poursuivra l'an prochain et une étude sur la qualité de l'eau sera réalisée, dans les gorges du Toulourenc, afin de mesurer l'impact lié à l'importante fréquentation du site. Les populations de castors seront également étudiées. « Il s'agit d'une espèce protégée. En 2019, un suivi sera fait afin d'identifier leur localisation, de voir comment ils vivent et surtout les dégâts qu'ils engendrent sur les cultures. Ceci dans une perspective de bonne cohabitation entre les castors et la population. »

Des actions de communication et de sensibilisation à l'attention du grand public notamment devraient également être mises en place.

Jennifer BLOUQUET

L'INFO EN +

SITE DE L'OUVÈZE ET DU TOULOURENC

□ 24 communes : Sarrions, Bédarrides, Courthézon, Jonquières, Vacqueyras, Violès, Gigondas, Sablet, Rasteau, Séguret, Roaix, Vaison, Crestet, Faucon, Saint-Marcellin-lès-Vaison, Entreachaux, Malaucène, Mollans-sur-Ouvéze, Saint-Léger-du-Ventoux, Brantes, Savoullan, Reilhannette, Aulan, Montbrun-les-Bains.

SITE DE L'AYGUES

□ 11 communes : Orange, Camaret-sur-Aigues, Travaillan, Sérignan-du-Comtat, Sainte-Cécile-les-Vignes, Cairanne, Tulette, Saint-Roman-de-la-Malegarde, Buisson, Saint-Maurice-sur-Eygues, Villedieu.

Conserver la dynamique naturelle de l'Aygues

Le site Natura 2000 de l'Aygues s'étend entre les départements du Vaucluse et de la Drôme, dans une zone correspondant à la partie aval de la rivière, soit de la commune de Villedieu à Orange.

L'enjeu primordial pour ce site est la conservation voire même la restauration de la dynamique naturelle en tresse de l'Aygues, raison pour laquelle la rivière a été classée au titre de Natura 2000.

Pour cela, « un plan d'actions en trois axes va être mené en 2019. Dans un premier

temps, tout comme pour le site Natura 2000 de l'Ouvéze et du Toulourenc, une démarche similaire de préservation de la ripisylve va être mise en place et une analyse de l'état de conservation de ce réservoir biologique va être lancée », explique Célia Girieud, chargée de mission des sites Natura 2000 Ouvèze/Toulourenc et Aygues.

Le second axe portera sur le réajustement du périmètre de ce site Natura 2000, qui représente actuellement un linéaire de 30 km pour une

superficie de 817 ha. Son périmètre concerne le lit mineur, l'espace de mobilité de la rivière, incluant également la ripisylve (forêt alluviale) et quelques cultures attenantes.

Le dernier point à l'étude est la création d'un nouveau plan de gestion du site remarquable des Ramières Hautes, à Buisson.

« Bien évidemment, les suivis sur les populations de castors, de loutres et de poissons (blageons, toxostomes) continueront en 2019 », souligne la chargée de mission.

LE CHIFFRE

66 %

Entre 2015 et 2018, la fréquentation du site des gorges du Toulourenc durant la période estivale n'a cessé d'augmenter, passant de 51 500 personnes en 2015 à 86 600 visiteurs en 2018. Soit une hausse de 66 %. « Une augmentation qui va de pair avec le fait que la notoriété du site ne cesse de grandir », explique Célia Girieud, chargée de mission des sites Natura 2000 Ouvèze/Toulourenc et Aygues.

VAISON Réunion des comité de pilotage des sites Natura 2000 "Ouvéze Toulourenc" et "Aigues"

Réduire la surfréquentation des gorges du Toulourenc

Les comités de pilotage des sites Natura 2000 "Ouvéze Toulourenc" et "Aigues" se sont réunis ce lundi à Vaison-la-Romaine, le premier durant la matinée, le second durant l'après-midi. Le but était de dresser l'état des lieux des actions menées de 2015 à 2018 et d'annoncer celles qui seront entreprises en 2019. Le sous-préfet de Carpentras Didier François et la sous-préfète de Nyons Christine Bonnard étaient présents aux deux réunions, ainsi que plusieurs représentants des communes et intercommunalités concernées.

Protéger et non sanctuariser

Lors de la première réunion, Célia Girieud, animatrice pour Natura 2000, a indiqué une surfréquentation des gorges du Toulourenc, avec une augmentation de 66 % cette année. Le site, victime de son succès, doit être protégé. Protégé mais pas sanctuarisé. Didier François a été clair à ce propos : « Il y a un équilibre à trouver pour éviter d'envisager une fermeture ». Le comité de pilotage, présidé par Roland Ruegg, maire de Brantes, entend diminuer drastiquement l'afflux de visiteurs afin de limiter la dégradation environnementale. Chaque élu y al-



Les élus et représentants des communes et intercommunalités concernées avaient fait le déplacement.

lait de son exemple, des milliers de cannettes de bières vides ramassées chaque année à Entrechaux, aux voitures qui utilisent le lit de la rivière comme raccourcis à Molans. Ainsi sera étudiée la mise en place de "fermetures à accès réglementé" (avec des barrières) ou d'"enrochements" au point d'entrée des gorges. Une analyse de l'état de conservation de la ripisylve (forêt de la rive) sera également lancée en 2019 (idem pour le site de l'Aigues). Une tâche qui pourrait être dévolue à

une personne en stage ou en service civique. L'objectif est d'envisager une limitation de l'accès et la conservation des milieux forestiers. Cette année, une structure d'accrobranche a été installée dans la ripisylve à Reilhautte sans permis. « On a demandé que la passerelle soit démolie, a affirmé la sous-préfète de Nyons. Le suivi de l'état de conservation piscicole se poursuivra en 2019 et une étude sur la qualité de l'eau dans les gorges pendant l'été sera menée. Les mammifères aquatiques ne seront pas en res-

te : la loutre et le castor auront le droit eux aussi à leur suivi. À ce propos, Dominique Bodon, maire de Malaucène, a mis en évidence les dégâts causés dans les cultures par le castor, « au demeurant sympathique ». Et l'édile de demander si des compensations étaient prévues pour les exploitants. Le sous-préfet de Carpentras a admis qu'il ne connaissait pas la problématique tout en assurant qu'il allait se renseigner. La réunion du comité de pilotage du site Natura 2000 "Aigues", présidée par Liliane Blanc, maire

L'INFO EN +

NATURA 2000 : KEZAKO ?

Natura 2000 est un réseau qui rassemble des sites naturels ou semi-naturels de l'Union européenne ayant une grande valeur patrimoniale, par leur faune et leur flore. L'objectif est de maintenir la diversité biologique des sites, dans une logique de développement durable.

SITE DE L'OUVÈZE ET DU TOULOURENC :

-24 communes (20 dans le Vaucluse et 4 dans la Drôme)
-superficie : 1274 ha

SITE DE L'AIGUES :

-11 communes
-superficie : 830 ha

de Buisson, a attiré moins de monde l'après-midi. Le "site remarquable" des Ramières Hautes à Buisson fait l'objet depuis 2013 d'un plan de gestion. Ce qui a permis la réhabilitation de la décharge, l'analyse de l'état de conservation du site et une étude sur les chauves-souris présentes. Un autre site remarquable a été identifié à Cairanne mais la Ville n'a pas donné suite. Le suivi de poissons sera assuré en 2019, tout comme celui de la petite massette (une plante) et de la loutre et du castor.



Vendredi 16 Novembre 2018
www.laprovence.com

VAISON-LA-ROMAINE

Natura 2000 au secours de l'Ouvéze et du Toulourenc

Le comité de pilotage a décidé de défendre la naturalité des deux rivières.

Mardi dernier, Roland Ruegg, président du comité de pilotage du site Natura 2000 "Ouvéze et Toulourenc" avait convoqué à la communauté de communes une réunion. Celle-ci était destinée à proposer un plan d'actions pour cet espace regroupant 24 communes sur 1247 hectares. Le sous-préfet de Carpentras, Didier François, et la sous-préfète de Nyons, Christine Bonnard, y assistaient ainsi que de nombreux élus et institutionnels.

En guise d'introduction, il a été présenté un état des lieux, plutôt inquiétant en ce qui concerne le Toulourenc : une hausse de la fréquentation touristique sur la rivière en augmentation de 66% cette année avec une affluence record de 86600 personnes sur la saison estivale... Malgré les nombreuses mesures adoptées depuis 2015 (parkings, piquetage, panneaux de prévention...) le



Séance de travail autour des deux sous préfets et du président du comité de pilotage Natura 2000. /PHOTO ANGE ESPOSITO ET D.L.

Toulourenc continue d'être envahi quasi sauvagement. On y a même vu un 4/4 Range Rover remonter le lit de la rivière !

Il faut sauver l'écrevisse à pattes blanches

Le sous-préfet de Carpentras, Didier François, explique vouloir "maîtriser suffisamment les

flux pour éviter de fermer la rivière, ce qui représente un équilibre bien fragile à trouver". En perspective pour 2019, une réglementation des accès par l'installation de barrières et des événements en fin de saison pour ramasser les déchets et détruire les barrages faits par les touristes et qui nuisent à l'équi-

libre de la rivière.

D'autant plus qu'une espèce très menacée y a été repérée sous la forme d'une petite population d'écrevisses à pattes blanches. Des études de peuplement piscicole et de qualité de l'eau vont être menées en complément en 2019.

D.L.

DRÔME-VAUCLUSE Sauvez le Toulourenc !

Une rivière en danger

Il est malade notre Toulourenc. La rançon du succès : en été on se croirait aux **C h a m p s E l y s é e s**. 86 000 personnes y sont venues. À Brantes, un 4X4 a même été vu remontant le lit du torrent. La fréquentation est massive dans la partie qui va du pont de Vaux à l'amas rocheux. Beaucoup de touristes, c'est un moindre mal, n'ont pas l'intention de remonter jusqu'au pont de St-Léger mais viennent seulement chercher la fraîcheur de l'eau. Il faut donc prendre des mesures.

Le Syndicat Mixte d'Aménagement et d'Équipement du mont Ventoux, dans le cadre du programme européen Natura 2000, et sous la houlette de des sous-préfets de Carpentras et de Nyons vont s'y essayer. Pas facile en effet de canaliser cet énorme afflux estival dans ces gorges qui sont un important attrait touristique. Les voyageurs étrangers le savent et en font un argument dans leurs cata-



Les responsables se plongent sur le devenir de la rivière.

logues. Un comité de pilotage est donc mis en place, lequel nous apprend que fort heureusement le site ne sera pas interdit de fréquentation. Mais il faut réguler, restaurer les milieux détériorés, sauver les espèces telles que les chauves-souris et le barbeau. Cela implique des études : Doit-on des barrières ? Doit-on vérifier la qualité de l'eau, de la population piscicole ? Un label « Rivière sauvage » est envisagé.

Toulourenc signifie en Provençal « Le tout et le rien » pour caractériser les caprices de son débit. Cette rivière,

comme le mont Ventoux et la (future ?) véloroute reliant Orange à Buis-les-Baronnies sont des atouts majeurs de l'attrait touristique de notre territoire couvrant le sud Drôme et le nord Vaucluse. Pendant des années, on s'est contenté de l'apport naturel. Aucun investissement, si ce n'est, il y a 5-6 ans, une bande verte et des inscriptions sur les bornes kilométriques dans la montée du Ventoux. Prend-on enfin conscience qu'un capital doit se préserver tout en l'améliorant dans l'intérêt de tous ?

Michel Brunet



**Zone Spéciale de Conservation
« Aygues »
FR9301576**

**Rapport d'animation
2018**



Juin 2019



Table des matières

Préambule.....	3
<i>Le DOCOB et le site Natura 2000.....</i>	<i>3</i>
<i>L'animation</i>	<i>3</i>
<i>Rappel des enjeux et objectifs du DOCOB.....</i>	<i>3</i>
<i>Missions de la structure animatrice.....</i>	<i>5</i>
1. Gestion des habitats et des espèces	6
1.1 <i>Animation des contrats Natura 2000</i>	<i>6</i>
1.2 <i>Animation des MAEC.....</i>	<i>6</i>
1.3 <i>Animation foncière.....</i>	<i>6</i>
1.4 <i>Autres projets (hors contrats Natura 2000 et MAEC).....</i>	<i>6</i>
1.5 <i>Divers.....</i>	<i>7</i>
2. Évaluation des incidences des projets	7
3. Suivis scientifiques et techniques.....	8
3.1 <i>Suivi du Castor d'Europe</i>	<i>8</i>
3.2 <i>Suivi de la Loutre d'Europe.....</i>	<i>8</i>
3.3 <i>Suivi de la Petite Massette (Typha minima).....</i>	<i>8</i>
4. Information, communication et sensibilisation	9
4.1 <i>Création/mise à jour d'outils de communication, média.....</i>	<i>9</i>
4.2 <i>Prise de contacts avec des partenaires potentiels.....</i>	<i>9</i>
4.3 <i>Participation à des manifestations ou réunions sur le territoire</i>	<i>9</i>
4.4 <i>Participation à la vie du réseau Natura 2000 au-delà du site.....</i>	<i>10</i>
5. Veille à la cohérence des politiques publiques et programmes d'action sur le site et à proximité.....	10
5.1 <i>Coordination avec le futur Plan Départemental de Protection des milieux aquatiques et la Gestion des ressources piscicoles du Vaucluse (PDPG).....</i>	<i>10</i>
5.2 <i>Conseils aux collectivités.....</i>	<i>10</i>
6. Gestion administrative et financière et animation de la gouvernance du site	11
6.1 <i>Organisation de la gouvernance du site</i>	<i>11</i>
6.2 <i>Gestion administrative et financière.....</i>	<i>11</i>
6.3 <i>Autres</i>	<i>11</i>
7. Synthèse	11

NOTA :

Depuis 2013, le SMAEMV s'est engagé dans l'animation du site Natura 2000 « Aygues », fortement légitimé par la révision de ses statuts qui, au titre du projet de Parc Naturel Régional (PNR) du Mont-Ventoux, a permis d'intégrer les communes situées au nord du Département de Vaucluse (bassin de Vaison la Romaine).

En 2016, le projet PNR est remis en question par le Conseil régional Provence-Alpes-Côte d'Azur ayant pour conséquences des incertitudes en termes d'organisation du Syndicat et de ses positionnements stratégiques. L'animation de ce site est donc laissée libre suite au départ volontaire de François PIERRARD, le 31 mai 2016 pour des raisons évidentes de contraintes budgétaires et de légitimité.

En 2018, au regard de l'évolution du contexte territorial et de l'avenir du projet de Parc, le SMAEMV a eu l'opportunité de pouvoir recruter au poste de « chargé(e) de mission Natura 2000 ». C'est ainsi qu'au 1^{er} avril 2018, Madame GIRIEUD Célia débute sa mission d'animation de ce site.

Ce poste a donc été laissé à pourvoir sur une période de deux ans, ce qui a donc conduit à un défaut d'animation. Afin de combler cette carence, un avenant à la convention d'animation 2016-2018 ETAT/ SMAEMV, a été signé par l'ETAT le 3 septembre 2018. Celui-ci a pris effet dès le 1^{er} janvier 2019 et se poursuivra jusqu'au 31 décembre 2020.

Préambule

Le DOCOB et le site Natura 2000

Site Natura 2000	L'Aygues
Code FSD	FR9301576
Directive concernée	Habitats Faune Flore 92/43/CE
Validation du DOCOB (Préfecture)	22 février 2012
Animateur (2012-2014)	Syndicat Mixte d'Aménagement et d'Équipement du Mont Ventoux (SMAEMV)
Surface	817 ha
Linéaire	30 km

L'animation

Présidente de COPIL	Liliane BLANC (Maire de Buisson)	
Structure animatrice depuis 2013	Syndicat Mixte d'Aménagement et d'Équipement du Mont Ventoux (SMAEMV)	
Personnel affecté à l'animation	1 chargé de mission Natura 2000 à temps partiel : 50%	
Autre site Natura 2000 animé par le chargé de mission	Ouvèze-Toulourenc FR9301577	
Temps prévisionnel d'animation du DOCOB	Chargé de mission	Environ 100 jours/an
Période d'animation	Avenant à la convention d'animation 2016 – 2018 se poursuivant jusqu'au 31 décembre 2020.	

Rappel des enjeux et objectifs du DOCOB

Sur un total de 11 habitats d'intérêt communautaire, 2 sont d'intérêt communautaire prioritaire (identifiés par un *). Ceux-ci sont présentés dans le tableau ci-dessous.

	Code EUR 27	Libellé	% de recouvrement
Milieux Aquatiques	3270-1	Bidention des rivières et <i>Chenopodium rubri</i> (hors Loire)	8.9
	3140-1	Eaux oligo-mésotrophes calcaires avec végétation benthique à <i>Chara spp</i>	<0.1
	7240-2*	Formations riveraines à Petite massette de l'étage collinéen des régions alpine et perialpine et d'Alsace	<0.1
	3250-1	Végétation pionnière des rivières méditerranéennes à Glaucière jaune et Scrophulaire des chiens	26.6
	3280-2	Saussaies à Saule pourpre méditerranéennes	10.6
	6420	Prairies humides méditerranéennes à grandes herbes du Molinio-Holoschoenion	< 0.1
	3260	Rivières des étages planitiaires à montagnard avec végétation du Ranunculion fluitantis et du Callitricho - Batrachion	< 0.1
	3260-2	Rivières oligotrophes basiques	< 0.1
Bois	92A0-1	Saulaies blanches à Aulne blanc	0.8
	92A0-6	Peupleraies blanches	5.4
	92A0-3	Peupleraies noires sèches méridionales	16.25
	Total	11 Habitats d'Intérêt Communautaire	68,6 %

Au total, 11 espèces de faune et de flore d'intérêt communautaire sont présentes sur le site.

	Nom vernaculaire	Nom latin	Statut
Mammifères	Petit rhinolophe	<i>Rhinolophus hipposideros</i>	Protégée en France DH2 et 4
	Murin de Bechstein	<i>Myotis bechsteinii</i>	Protégée en France DH2 et 4
	Minioptère de Schreibers	<i>Miniopterus schreibersi</i>	Protégée en France DH2 et 4
	Murin à oreilles échancrées	<i>Myotis emarginatus</i>	Protégée en France DH2 et 4
	Barbastelle d'Europe	<i>Barbastellus barbastella</i>	Protégée en France DH2 et 4
	Castor d'Europe	<i>Castor fiber</i>	Protégée en France, DH2 et 4
	Loutre d'Europe	<i>Lutra lutra</i>	Protégée en France, DH2 et 4
Poissons	Blageon	Leuciscus soufia	Dh2, CB3
	Toxostome	Chondrostoma toxostoma	DH2, CB3
Invertébrés	Agrion de mercure	<i>Coenagrion mercuriale</i>	PN, DH2
	Ecaille chinée	<i>Callimorpha quadripunctaria</i>	PN, DH2

PN = Protection Nationale DH = Directive Habitat

Pour répondre aux enjeux de conservation de ces habitats et de ces espèces, le DOCOB du site propose différents objectifs de développement durable :

Objectif de conservation	Priorité de l'objectif
A - Maintien des habitats d'intérêt communautaire du lit de la rivière	1
B - Maintien et renforcement des forêts alluviales	1
C - Favoriser le développement de la Loutre	1
D - Maintien des populations de chauves-souris (gîtes, sites de chasse, ...)	1
E - Préservation des sites de développement de l'Agrion de Mercure	1
F - Préservation des populations et extension du territoire du Blageon et du Toxostome	2
G - Préservation de la population de Castor	2
H - Préservation des habitats humides non boisés et hors lit de la rivière	3

Pour atteindre ces objectifs, 11 mesures ont été identifiées dans le DOCOB :

Fiche action et priorité	Intitulé de l'action	Objectifs de conservation								Catégorie d'action
		A	B	C	D	E	F	G	H	
Fonctionnalités			X	X	X		X	X		GHE
1	Préservation et renforcement de la forêt alluviale (dont îlots de vieillissement et forêt de bois tendre)		X	X	X			X		
2	Aménagement de seuils pour la libre circulation des poissons			X			X	X		
3	Amélioration de la dynamique alluviale de la rivière	X	X							
4	Extension du périmètre en direction du Rhône et de manière latérale			X			X	X		
Qualité du site - Biodiversité		X	X	X	X	X		X		GHE
5	Organisation de l'accès au site : portiques, chicanes, nettoyage du site		X							
6	Plan de gestion et de valorisation de sites remarquables : Cairanne et Buisson	X	X	X	X	X		X		
7	Entretien des canaux					X				
Suivis écologiques		X	X	X	X	X	X	X	X	ES
8	Suivis floristiques et faunistiques	X	X	X	X	X	X	X	X	
Sensibilisation		X	X	X	X	X	X	X	X	IS
9	Sensibilisation du public et acteurs locaux	X	X	X	X	X	X	X	X	
Animation/mise en œuvre du DOCOB		X	X	X	X	X	X	X	X	AMO
10	Gouvernance/concertation locale pour la définition d'une structure animatrice	X	X	X	X	X	X	X	X	
11	Animation du DOCOB et veille à la cohérence avec les autres documents	X	X	X	X	X	X	X	X	

Missions de la structure animatrice

Les missions de la structure animatrice du DOCOB s'articulent autour des volets suivants :

1. Gestion des habitats et espèces
2. Suivi des évaluations d'incidences
3. Inventaires et suivis scientifiques
4. Information, communication et sensibilisation
5. Veille à la cohérence des politiques publiques et programmes d'actions
6. Gouvernance du site et révision DOCOB
7. Gestion financière et divers

1. *Gestion des habitats et des espèces*

1.1 *Animation des contrats Natura 2000*

Au cours de l'année 2018, aucun contrat Natura 2000 n'a pu être engagé compte-tenu de la prise de poste au 1^{er} avril 2018 de l'animatrice.

En 2019, une étude sur l'analyse de l'état de conservation de la ripisylve et un inventaire des points d'accès au lit de la rivière par des véhicules motorisés sera menée afin d'initier des contrats Natura 2000 selon les mesures A32311P, A32324P et A32326P sur 2020.

1.2 *Animation des MAEC*

Le site Natura 2000 de l'Aygues n'est pas concerné par l'animation de Mesures Agro-Environnementales compte-tenu de la nature des parcelles (principalement des ripisylves) et de l'absence de Projet Agro-Environnemental dans le secteur.

1.3 *Animation foncière*

En 2018, aucune animation foncière n'a été engagée pour les raisons similaires aux contrats Natura 2000.

1.4 *Autres projets (hors contrats Natura 2000 et MAEC)*

1.4.1 **Plan de gestion sur les sites remarquables de Cairanne et de Buisson**

Dans le cadre du projet de la réalisation des plans de gestion des sites remarquables des « Hautes Rives » (Cairanne) et des « Ramières Hautes » (Buisson), des comités de suivi ont été mis en place en 2013 afin de présenter la démarche et d'approuver le lancement de la rédaction de ces derniers.

En raison du faible intérêt de la part des élus de la commune de Cairanne, le projet des Hautes Rives a été interrompu. La démarche se poursuit toutefois sur le site des Ramières Hautes de Buisson.

En 2015-2016, un diagnostic environnemental des Ramières hautes a été réalisé à travers diverses études (cartographie habitats, étude chiroptères et les arbres gîtes potentiels, analyse de l'état de conservation). Neuf mesures de gestion ont été identifiées et validées par le comité de suivi en ayant comme perspective la rédaction de fiches-action pour définir un plan d'action opérationnel programmé sur 5 ans.

Cependant, en raison de la carence d'animation du site de 2016 à 2018, la rédaction du plan de gestion a été interrompue. La relance de l'animation permettra de finaliser le projet à travers la rédaction des fiches-actions au cours de l'année 2019.

Parmi les actions prévues pour 2019 :

- Réunion plénière auprès des propriétaires privés et des élus concernés (rappel de la démarche, des enjeux de préservation, d'animation foncière pour créer une unique parcelle, ...)
- Poursuite du partenariat avec le Conservatoire des Espaces Naturels PACA (CEN) dans le cadre de son animation des Zones Humides de Vaucluse et les autres structures de gestion de la rivière.
- Rédaction des fiches-actions

Le temps d'animation 2018 consacré était de 7 jours.



1.4.1 Réajustement du périmètre de manière latérale du site Natura 2000 « Aygues »

Lors de l'élaboration du DOCOB, différentes incohérences du périmètre existant ont été identifiées. Celles-ci peuvent venir de l'utilisation du périmètre ZNIEFF datant de 1988 pour définir le périmètre, de l'imprécision cartographique (Scan 100) et de la mobilité du cours d'eau relativement marquée et qui évolue très rapidement. Une action de réajustement du périmètre a ainsi été inscrite au DOCOB en priorité 2.

Ce travail doit améliorer la cohérence du périmètre en insérant les habitats d'intérêts communautaire, favorisant ainsi les opportunités de contrats Natura 2000 via une meilleure prise en compte de la ripisylve. Un travail préliminaire cartographique avait été réalisé en 2016 et a été repris en 2018 afin de définir les zones potentielles à inclure ou exclure du nouveau périmètre.

Cette étape demande encore d'approfondissement et d'échanges avec la DREAL avant tout lancement de procédure par leurs services. Une fiche-projet a été rédigée et envoyée à la DREAL pour avis.

En 2019, il s'agira d'accompagner la DREAL, service instructeur de la procédure, dans la définition cartographique des changements à effectuer. Les services de l'Etat seront alors en charge de présenter le dossier aux élus lors d'un COPIL pour validation avant d'engager les procédures officielles (consultations du MNHN, du Régiment Terre Sud Est, des communes et EPCI concernées).

Le temps d'animation 2018 a été de 8 jours.

1.5 Divers

Suite à la prise de poste de la nouvelle animatrice du site Natura « Aygues » en avril 2018, un certain temps d'animation a été consacré à la connaissance du site, du DOCOB, des enjeux, des actions..., représentant un total de 20 jour réparti d'avril à mai.

2. Évaluation des incidences des projets

Le dispositif d'évaluation des incidences Natura 2000 implique désormais sa prise en compte dans la mise en place de plans, programmes, aménagements, manifestations ou travaux, situés dans ou hors d'un site Natura 2000.

Par cette procédure, l'animatrice Natura 2000 a la possibilité d'avoir connaissance d'une grande partie des projets et manifestations sportives présents dans et aux alentours du site Natura 2000. Bien qu'étant une procédure réglementaire ayant la possibilité d'interdire un projet, le rôle principal de cette démarche est de permettre à l'animateur d'apporter des préconisations élémentaires pour limiter au maximum les impacts du projet sur le milieu naturel.

Type	Nom du projet	Maître d'ouvrage	Contributions
Manifestation sportive	Montée de Cairanne	Comité départemental des sports automobiles	Conseils au maître d'ouvrage
Manifestation sportive	Endurance tout terrain quads et motos	Moto-club de l'enclave de Valréas	Conseils au maître d'ouvrage
Travaux	Entretien de la végétation des berges et du lit de l'Aygues vauclusienne – tranche 4	Syndicat Mixte intercommunal pour l'Aménagement de l'Aygues (SMIAA)	/

Le temps d'animation a été de 0,5 jours.

3. Suivis scientifiques et techniques

3.1. Suivi du Castor d'Europe



Les suivis floristiques et faunistiques étant une action prioritaire dans le Document d'Objectifs « Aygues », une attention particulière doit être apportée au suivi du Castor d'Europe, espèce emblématique des rivières et inscrite à la Directive Habitat-Faune-Flore. En 2018, aucun suivi n'a été réalisé. Par contre, en 2019 plusieurs journées de terrains seront réalisées en interne afin de suivre l'évolution des unités familiales et d'en découvrir de nouvelles.

3.2. Suivi de la Loutre d'Europe

La Loutre d'Europe, en phase de recolonisation sur l'Aygues, fait l'objet d'un Plan National d'Action sur la période de 2019 à 2028. A l'échelle régionale, celui-ci est coordonné par la LPO PACA. Une des actions prioritaires de ce PNA est de suivre la recolonisation et de mieux connaître la répartition géographique de l'espèce. La chargée de mission y participe en collaboration avec la LPO PACA et CEN PACA. En 2018, aucun suivi n'a été réalisé. En revanche, en 2019, des prospections journalières seront réalisées et les données seront ensuite transmises à la LPO.

3.3. Suivi de la Petite Massette (*Typha minima*)

La Petite Massette, habitat très rare et protégé en France, fait partie d'un des habitats d'intérêt communautaire prioritaire défini par la Directive Habitat-Faune-Flore. Cet habitat à forte valeur écologique est très peu présent sur l'Aygues (seulement quatre communes concernées). Son enjeu de préservation et de maintien est donc une priorité.

En 2018, un premier suivi de terrain a été réalisé sur deux jours afin de savoir si l'espèce était toujours présente ou non. Celui-ci s'est appuyé sur la cartographie initiale des habitats inscrits lors de l'élaboration du DOCOB. Cependant, aucune trace de l'espèce « *Typha minima* » aux endroits identifiés initialement n'a été relevée. En revanche, c'était l'espèce « *Typha angustifolia* » qui était présente. Une nouvelle prospection sera réalisée en 2019 pour confirmer ou non ce diagnostic. Le temps d'animation pour ce suivi a été de 3 jours.



4. Information, communication et sensibilisation

4.1 Création/mise à jour d'outils de communication, média

4.1.1 Réactualisation du site internet dédié aux sites Natura 2000 animé par le SMAEMV

Depuis avril 2012, un site internet dédié aux sites Natura 2000 animés par le SMAEMV est mis en ligne. Ce site internet est hébergé gratuitement sur le domaine *.n2000.fr* et est consultable à l'adresse suivante : <http://smaemv.n2000.fr/>.

Celui-ci est donc mis à jour et réactualisé en fonction des actualités des sites Natura 2000 animés par le Syndicat Mixte d'Aménagement et d'Équipement du Mont-Ventoux.

Important outil de communication, cette plateforme permet de communiquer à une plus grande échelle, relayer les événements importants portés par le SMAEMV au travers de l'animatrice et d'assurer un moyen de communication simplifié via un formulaire de contact.

4.1.2 Communication avec les médias

En novembre 2018, la presse Vaucluse Matin - Rubrique environnement - a publié un article sur les actions menées en 2019 pour préserver les sites Natura 2000 « Ouvèze-Toulourenc » et « Aygues » suite à l'intervention de l'animatrice des sites (voir annexe 1). Bien que concernant les deux sites Natura 2000, ce temps de 0,5 jours a été intégré au temps compté pour le site Natura 2000 « Ouvèze-Toulourenc ».

4.2 Prise de contacts avec des partenaires potentiels

Suite à la prise de poste au 1^{er} avril 2018, l'animatrice a rencontré les principaux partenaires pour réaliser un premier état des lieux de la situation actuelle en vue de mettre en place de futures actions inscrites au DOCOB.

	Qui ?	Sujet	Temps passé
Elu	Maire de Buisson – Présidente du COFIL	Présentation de l'animatrice + état des lieux des actions entreprises et en cours + CR	1,5
Partenaires techniques	Conservatoire d'Espaces Naturels PACA – Zones humides	Présentation de l'animatrice + état des lieux du plan de gestion du site remarquable des Hautes Ramières à Buisson + CR	1.5

Ce temps passé a été comptabilisé dans le libellé « Réunion élus, structures publiques » de la RCPA 2018.

4.3 Participation à des manifestations ou réunions sur le territoire

En 2018, l'animatrice a organisé et participé à un événement sur le territoire :

- Manifestation de ramassage de déchets sur les rives de l'Aygues dans le cadre de l'évènement mondial du « World Clean Up Day » (installation des kakemonos, présentation de la démarche Natura 2000). Le temps d'animation a été de 3 jours et est inscrit dans le libellé « Communication » de la RCPA 2018.

L'animatrice a également participé à une réunion de présentation des résultats de pêches électriques sur un secteur de l'Aygues par la Fédération de pêche du Vaucluse. Le temps passé a été de 0,5 jours. Ce temps passé a été comptabilisé dans le libellé « Réunion élus, structures publiques » de la RCPA 2018.

4.4 Participation à la vie du réseau Natura 2000 au-delà du site

Nom de l'évènement	Date/Lieu	Rôle animateur	Public présent	Intérêt pour le site	Temps d'animation comptabilisé dans : ... ?
Séminaire Natura 2000 PACA	14/06 à Aix-en-Provence/Les Milles	Participant	Animateurs(trices) Natura 2000 + institutions publiques	<ul style="list-style-type: none"> Mise au point des dernières modifications institutionnelles Idées d'actions suite à des présentations d'autres sites Natura 2000 	Aygues 1 jour
Formation DDT84 – EIN2000	20/09 à Vedène	Participant	Animateurs(trices) Natura 2000	<ul style="list-style-type: none"> Mise au point réglementaire sur l'évaluation des incidences Natura 2000 	Ouvèze-Toulourenc 1 jour <i>Non décompté pour le site de l'Aygues</i>
Forum Natura 2000	15/11 à Paris	Participant	Toutes structures liées à la gestion des sites Natura 2000	<ul style="list-style-type: none"> Dernière actualisation du ministère au titre de Natura 2000 Nouvelles actualités Amélioration des connaissances scientifiques en termes de protocoles de suivis 	Aygues 1 jour

5. Veille à la cohérence des politiques publiques et programmes d'action sur le site et à proximité

5.1. Coordination avec le futur Plan Départemental de Protection des milieux aquatiques et la Gestion des ressources piscicoles du Vaucluse (PDPG)

La Fédération de Vaucluse pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique porte la rédaction et l'animation du futur PDPG. Afin que les actions menées par ce programme soient en accord avec la démarche Natura 2000, la chargée de mission Natura 2000 a participé à la première instance de concertation. Ce futur plan rentrera en animation en 2020. Le temps d'animation a été de 0,5 jours comptabilisés pour ce site. Ce temps passé est comptabilisé dans le libellé « Vie du réseau »

5.2. Conseils aux collectivités

La commune de Vinsobres (Drôme) élabore actuellement son Plan Local d'Urbanisme (PLU). Elle a ainsi contacté l'animatrice du site afin de bénéficier d'explications complémentaires à la démarche Natura 2000 et d'être informée sur l'opportunité d'inscrire certaines parcelles dites en « zones naturelles », ici des ripisylves, en Espace Boisé Classé (EBC). Etant réglementaire, ce type de classement permet en effet d'interdire certaines actions comme des coupes rases, des défrichements, ce que ne permet pas le dispositif contractuel Natura 2000. Le temps pris pour ce conseil est compris dans le temps passé pour les évaluations d'incidences Natura 2000.

6. Gestion administrative et financière et animation de la gouvernance du site

6.1. Organisation de la gouvernance du site

6.1.1 Organisation de réunion (s) du comité de pilotage

Le Comité de pilotage a eu lieu le 13 novembre à la Communauté de Communes Vaison-Ventoux, à Vaison-la-Romaine.. L'ordre du jour s'attachait présenter le bilan de l'animation 2015-2018 et les actions prioritairement identifiées pour 2019. L'ensemble des actions présentées pour 2019 ont toutes été validées par l'assemblée. Un article a été dédié au comité de pilotage ainsi qu'à celui à celui de l'Ouvèze-Toulourenc, autre site Natura 2000 animé par le SMAEMV (annexe 2).

Concernant le temps d'animation, il y a eu 8 jours de préparation de la présentation orale et 3 jours de rédaction du compte rendu.

6.2. Gestion administrative et financière

Rubriques	Temps passé
Demande de subvention et/ou de paiement	0

6.3. Autres

- ➔ Programmation 2019 : Afin de préparer au mieux l'année 2019, un programme sur l'année a été défini en fonction des objectifs fixés. Le temps d'animation a été de 5 jours pour cette mission.
- ➔ Formation « Prise de poste Natura 2000 » à Paris sur une durée de 3 jours.

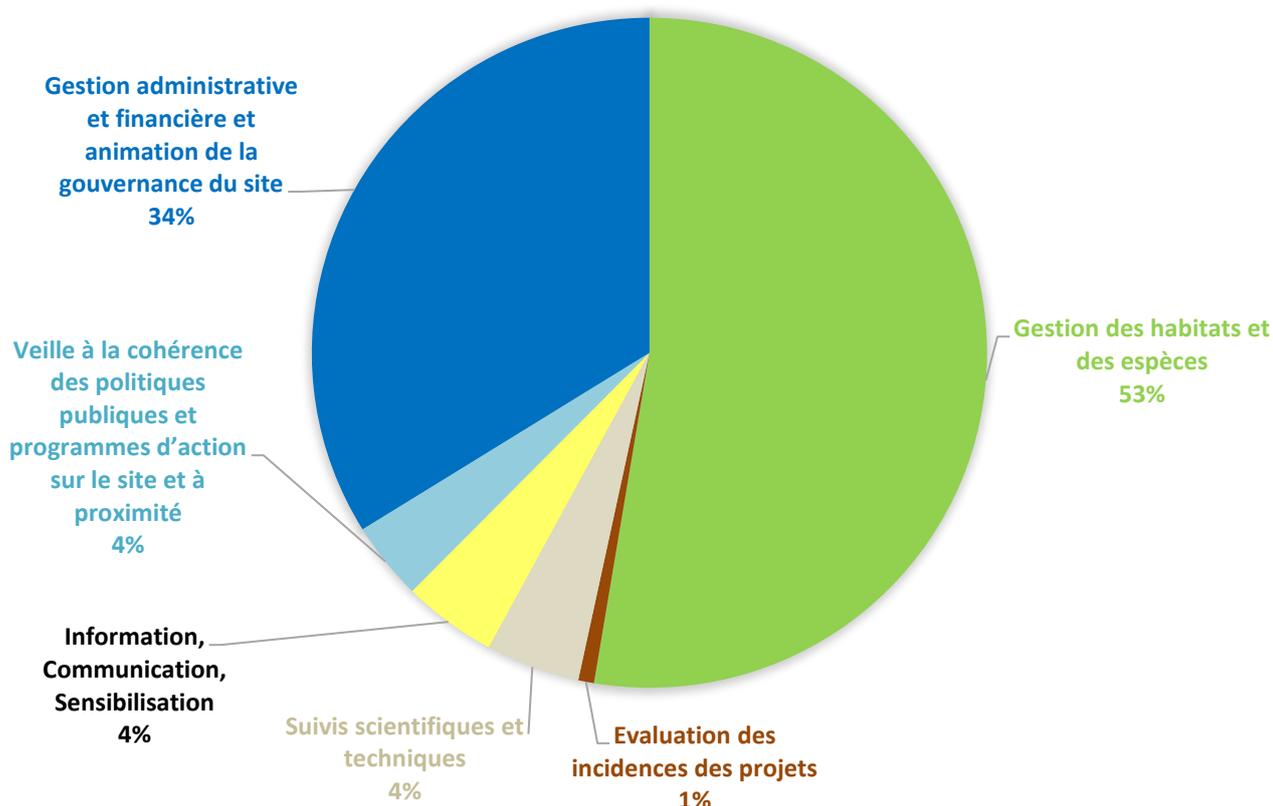
7. Synthèse

Pour mémoire, la gestion des sites « Ouvèze-Toulourenc » et « Aygues » bénéficie d'une répartition à hauteur de 50% du temps d'animation chacun. L'animation 2018 s'étant déroulée sur une période allant d'avril à décembre, cela représente un volume théorique de 74 jours.

Le suivi du temps passé révèle en réalité un total de 66,5 jours consacrés à l'animation, soit 46% du temps de l'animatrice, correspondant ainsi globalement aux attentes. Les éléments suivants illustrent la répartition de l'animation du site en fonction des diverses thématiques Natura 2000 en nombre de jours et en pourcentage.

Nature de l'action	Nb de jours
<i>Gestion des habitats et des espèces</i>	35
<i>Evaluation des incidences des projets</i>	0,5
<i>Suivis scientifiques et techniques</i>	3
<i>Information, Communication, Sensibilisation</i>	3
<i>Veille à la cohérence des politiques publiques et programmes d'action sur le site et à proximité</i>	2,5
<i>Gestion administrative et financière et animation de la gouvernance du site</i>	22,5
Total	66,5

RÉPARTITION DU TEMPS DE TRAVAIL 2018 - SITE AYGUES



Les premiers mois ont été consacrés à de la bibliographie concernant la démarche Natura 2000, à la prise de connaissance du site ainsi qu'à la programmation des futures actions à mener. Ce temps d'animation a été intégré au libellé « Gestion des habitats et des espèces ». L'année 2019 sera la première année complète de reprise d'animation de ce site.

HAUT-VAUCLUSE

ENVIRONNEMENT | Des actions menées pour préserver les sites Natura 2000 Ouvèze/Toulourenc et Aygues

Une gestion nouvelle en faveur de la continuité écologique

Restaurer la dynamique naturelle des cours d'eau afin d'améliorer la continuité écologique, aussi bien aquatique que terrestre, c'est l'un des principaux objectifs que s'est fixé le Syndicat mixte d'aménagement et d'équipement du mont Ventoux (SMAEMV).

En effet, l'Ouvéze, le Toulourenc et surtout leurs ripisylves (végétation bordant les milieux aquatiques) permettent aux différentes populations d'espèces d'évoluer librement de la vallée du Rhône jusqu'au massif des Baronnies. Une continuité écologique qui contribue également à la colonisation de nouveaux espaces.

Des problématiques différentes

« Les cours d'eau de l'Ouvéze et du Toulourenc ont des problématiques différentes. Contrairement au Toulourenc, l'Ouvéze est moins touristique, ce qui permet à sa ripisylve de se maintenir à peu près malgré des manques dus à l'érosion. Ainsi, la bonne dynamique de la rivière et du peuplement piscicole conditionne la présence d'habitats et d'espèces d'intérêt communautaire, c'est-à-dire rares ou dont la population

se trouve fragilisée, comme le blageon, le toxostome, le barbeau méridional et le chabot », explique Célia Girieud, chargée de mission, depuis avril, des sites Natura 2000 Ouvèze/Toulourenc et Aygues, au sein du SMAEMV.

Concernant les gorges du Toulourenc, le site, victime de son succès, a connu une hausse de 66 % du nombre visiteurs sur la saison estivale, entre 2015 et 2018, passant ainsi de 51 500 à 86 600 personnes. « Il est nécessaire de faire baisser la fréquentation. Une nouvelle gestion du site est à l'étude afin de réglementer l'accès au niveau des parkings et d'éliminer le stationnement anarchique », indique la chargée de mission Natura 2000. Tout ceci dans le but de limiter l'impact environnemental, notamment sur la ripisylve.

« Le site Natura 2000 de l'Ouvéze et du Toulourenc a été désigné zone spéciale de conservation au titre de la directive Habitats-faune-flore. Sa ripisylve (forêt alluviale le long des cours d'eau) doit donc être préservée car elle joue un rôle fondamental. Elle permet notamment de retenir les crues et constitue un filtre épurateur naturel pour certains pol-



Célia Girieud, chargée de mission du site Ouvèze/Toulourenc.

luants », continue Célia Girieud. Des actions en ce sens vont être mises en place dès 2019. À commencer par une nouvelle analyse de l'état de conservation de cette ripisylve. « L'objectif sera d'identifier les endroits nécessitant de renfor-

cer ou de restaurer la ripisylve », ajoute la chargée de mission.

Le suivi de l'état de conservation piscicole, mené par la Fédération de pêche ou des syndicats de rivières, se poursuivra l'an prochain et une étude sur la qualité de l'eau sera réalisée, dans les gorges du Toulourenc, afin de mesurer l'impact lié à l'importante fréquentation du site. Les populations de castors seront également étudiées. « Il s'agit d'une espèce protégée. En 2019, un suivi sera fait afin d'identifier leur localisation, de voir comment ils vivent et surtout les dégâts qu'ils engendrent sur les cultures. Ceci dans une perspective de bonne cohabitation entre les castors et la population. »

Des actions de communication et de sensibilisation à l'attention du grand public notamment devraient également être mises en place.

Jennifer BLOUQUET

L'INFO EN +

SITE DE L'OUVÈZE ET DU TOULOURENC

□ 24 communes : Sarrions, Bédarides, Courthézon, Jonquières, Vacqueyras, Violès, Gigondas, Sablet, Rasteau, Séguret, Roaix, Vaison, Crestet, Faucon, Saint-Marcellin-lès-Vaison, Entrechaux, Malaucène, Mollans-sur-Ouvéze, Saint-Léger-du-Ventoux, Brantes, Savoillan, Reilhanelle, Aulan, Montbrun-les-Bains.

SITE DE L'AYGUES

□ 11 communes : Orange, Camaret-sur-Aigues, Travaillan, Sérignan-du-Comtat, Sainte-Cécile-les-Vignes, Cairanne, Tulette, Saint-Roman-de-la-Malegarde, Buisson, Saint-Maurice-sur-Eygues, Villedieu.

Conserver la dynamique naturelle de l'Aygues

Le site Natura 2000 de l'Aygues s'étend entre les départements du Vaucluse et de la Drôme, dans une zone correspondant à la partie aval de la rivière, soit de la commune de Villedieu à Orange. L'enjeu primordial pour ce site est la conservation voire même la restauration de la dynamique naturelle en tresse de l'Aygues, raison pour laquelle la rivière a été classée au titre de Natura 2000.

Pour cela, « un plan d'actions en trois axes va être mené en 2019. Dans un premier

temps, tout comme pour le site Natura 2000 de l'Ouvéze et du Toulourenc, une démarche similaire de préservation de la ripisylve va être mise en place et une analyse de l'état de conservation de ce réservoir biologique va être lancée », explique Célia Girieud, chargée de mission des sites Natura 2000 Ouvèze/Toulourenc et Aygues.

Le second axe portera sur le réajustement du périmètre de ce site Natura 2000, qui représente actuellement un linéaire de 30 km pour une

superficie de 817 ha. Son périmètre concerne le lit mineur, l'espace de mobilité de la rivière, incluant également la ripisylve (forêt alluviale) et quelques cultures attenantes. Le dernier point à l'étude est la création d'un nouveau plan de gestion du site remarquable des Ramières Hautes, à Buisson.

« Bien évidemment, les suivis sur les populations de castors, de loutres et de poissons (blageons, toxostomes) continueront en 2019 », souligne la chargée de mission.

LE CHIFFRE

66 %

Entre 2015 et 2018, la fréquentation du site des gorges du Toulourenc durant la période estivale n'a cessé d'augmenter, passant de 51 500 personnes en 2015 à 86 600 visiteurs en 2018. Soit une hausse de 66 %. « Une augmentation qui va de pair avec le fait que la notoriété du site ne cesse de grandir », explique Célia Girieud, chargée de mission des sites Natura 2000 Ouvèze/Toulourenc et Aygues.

VAISON | Réunion des comités de pilotage des sites Natura 2000 "Ouvéze Toulourenc" et "Aigues"

Réduire la surfréquentation des gorges du Toulourenc

Les comités de pilotage des sites Natura 2000 "Ouvéze Toulourenc" et "Aigues" se sont réunis ce lundi à Vaison-la-Romaine, le premier durant la matinée, le second durant l'après-midi. Le but était de dresser l'état des lieux des actions menées de 2015 à 2018 et d'annoncer celles qui seront entreprises en 2019. Le sous-préfet de Carpentras Didier François et la sous-préfète de Nyons Christine Bonnard étaient présents aux deux réunions, ainsi que plusieurs représentants des communes et intercommunalités concernées.

Protéger et non sanctuariser

Lors de la première réunion, Célia Girieud, animatrice pour Natura 2000, a indiqué une surfréquentation des gorges du Toulourenc, avec une augmentation de 66 % cette année. Le site, victime de son succès, doit être protégé. Protégé mais pas sanctuarisé, Didier François a été clair à ce propos : « Il y a un équilibre à trouver pour éviter d'envisager une fermeture ». Le comité de pilotage, présidé par Roland Ruegg, maire de Brantes, entend diminuer drastiquement l'afflux de visiteurs afin de limiter la dégradation environnementale. Chaque élu y al-



Les élus et représentants des communes et intercommunalités concernées avaient fait le déplacement.

lait de son exemple, des milliers de cannettes de bières vides ramassées chaque année à Entrechaux, aux voitures qui utilisent le lit de la rivière comme raccourcis à Molans. Ainsi sera étudiée la mise en place de "fermetures à accès réglementé" (avec des barrières) ou d'"enrochements" au point d'entrée des gorges.

Une analyse de l'état de conservation de la ripisylve (forêt de la rive) sera également lancée en 2019 (idem pour le site de l'Aigues). Une tâche qui pourrait être dévolue à

une personne en stage ou en service civique. L'objectif est d'envisager une limitation de l'accès et la conservation des milieux forestiers. Cette année, une structure d'accrobranche a été installée dans la ripisylve à Reilhac sans permis. « On a demandé que la passerelle soit démolie, a affirmé la sous-préfète de Nyons. Le suivi de l'état de conservation piscicole se poursuivra en 2019 et une étude sur la qualité de l'eau dans les gorges pendant l'été sera menée. Les mammifères aquatiques ne seront pas en res-

te : la loutre et le castor auront le droit eux aussi à leur suivi. À ce propos, Dominique Bodon, maire de Malaucène, a mis en évidence les dégâts causés dans les cultures par le castor, « au demeurant sympathique ». Et l'édile de demander si des compensations étaient prévues pour les exploitants. Le sous-préfet de Carpentras a admis qu'il ne connaissait pas la problématique tout en assurant qu'il allait se renseigner.

La réunion du comité de pilotage du site Natura 2000 "Aigues", présidé par Liliane Blanc, maire

L'INFO EN +

NATURA 2000 : KEZAKO ?

Natura 2000 est un réseau qui rassemble des sites naturels ou semi-naturels de l'Union européenne ayant une grande valeur patrimoniale, par leur faune et leur flore. L'objectif est de maintenir la diversité biologique des sites, dans une logique de développement durable.

SITE DE L'OUVÈZE ET DU TOULOURENC :

-24 communes (20 dans le Vaucluse et 4 dans la Drôme)
-superficie : 1274 h

SITE DE L'AIGUES

-11 communes
-superficie : 830 ha

de Buisson, a attiré moins de monde l'après-midi. Le "site remarquable" des Ramières Hautes à Buisson fait l'objet depuis 2013 d'un plan de gestion. Ce qui a permis la réhabilitation de la décharge, l'analyse de l'état de conservation du site et une étude sur les chauves-souris présentes. Un autre site remarquable a été identifié à Cairanne mais la Ville n'a pas donné suite. Le suivi de poissons sera assuré en 2019, tout comme celui de la petite massette (une plante) et de la loutre et du castor.